

Le CTMEN se prononce contre les textes sur la formation continue, le Conseil d'évaluation et les expérimentations

5-6 minutes

Le projet de schéma directeur pluriannuel de formation continue a reçu un avis négatif de la majorité des organisations syndicales, lors du CTMEN du 17 septembre 2019. La question du financement est notamment remise en question. Les syndicats ont en outre voté unanimement contre les projets de décret précisant le cadre des expérimentations pédagogiques, les organisations dénonçant notamment le fait que ces expérimentations seraient trop cadrées par l'administration. Également, le projet de décret cadrant le futur CEE a reçu un avis défavorable.



Le ministère de l'Éducation nationale © MEN

Le CTMEN a étudié plusieurs textes le 17 septembre 2019. Voici les résultats des votes des organisations syndicales pour quatre d'entre eux.

Formation continue. Le CTMEN s'est prononcé sur un projet de décret présentant le schéma directeur pluriannuel de formation continue pour les personnels de l'Éducation nationale ([lire sur AEF info](#)). La FSU, le Snalc, la CGT et FO ont voté contre, quand l'Unsa et la CFDT ont voté pour.

"Ce texte ne reprend pas les ambitions qui sont annoncées d'une réelle formation continue de qualité pour tous les personnels, déclare à AEF info Xavier Marand, secrétaire général adjoint du Snes-FSU. C'est une formation centrée sur les besoins de l'institution et l'accompagnement des réformes où la demande des personnels est insuffisamment prise en compte."

Le syndicat se pose en outre la question du budget alloué à la formation continue : "Rien n'est dit du financement réel de la formation continue ni sur les moyens concrets donnés pour le remplacement des personnels qui s'absenteraient pour participer à une action de formation continue".

De son côté, le Sgen-CFDT, dont les amendements ont été retenus par le ministère, juge la "démarche plutôt intéressante dans l'esprit et la mise en œuvre" même s'il alerte également sur "le financement, le temps de travail - en lien avec l'indemnité de formation sur temps de vacances notamment ([lire sur AEF info](#)) - et le rôle à venir de Canopé", explique Vincent Gomez, secrétaire fédéral du syndicat.

Expérimentations. Deux projets de décrets précisant le cadre des expérimentations pédagogiques ([lire sur AEF info](#)), cadre modifié par la loi "pour une école de la confiance", ont été unanimement rejetés par les organisations syndicales.

Xavier Marand explique que le Snes a "acté la volonté d'établir un cadrage et une évaluation des expérimentations" mais dénonce le fait "que ce soit le ministre qui arrête les orientations de l'expérimentation et le risque que les équipes ne puissent mettre en œuvre les expérimentations qu'ils souhaiteraient".

Vincent Gomez du Sgen soulève également plusieurs difficultés de ces textes : "le risque de fermer la porte aux initiatives et projets d'innovation pédagogique émanant des collectifs de travail, une lecture très 'top-down' de l'expérimentation, un protocole que ne pourront pas suivre les personnels pour lancer leurs propres projets, et aucune marge d'initiative pour les écoles puisque tout passe par l'IEN, le directeur d'école n'ayant aucun rôle reconnu."

Le vote étant donc unanimement défavorable, un CTMEN sera de nouveau convoqué pour étudier des projets de décret sur ce sujet, projets qui pourraient néanmoins être identiques à ceux présentés ce 17 septembre.

CEE. Le CTMEN s'est exprimé négativement sur projet de décret qui précise le fonctionnement du futur Conseil d'évaluation de l'école ([lire sur AEF info](#)). En effet, la FSU, la CGT, l'Unsa et FO ont voté contre, la CFDT et le Snalc se sont abstenus. Le Snes-FSU dénonce "le manque d'indépendance de ce nouveau conseil et regrette la disparition du Cnesco". Pour le Sgen, "ce conseil ne changera pas le quotidien des collègues, contrairement aux travaux menés par le Cnesco".

Dépêche n° 612748